

Règlement des repas de midi et, le cas échéant, des frais d'inscription  
(voir le tableau en bas de la première page de la feuille d'inscription)

**Bordereau à envoyer avec votre règlement (rédigé à l'ordre de l' « agent comptable de l'Université de Poitiers ») à l'adresse :**

IREM&S de Poitiers,  
bâtiment H3, SP2MI Futuroscope  
Boulevard Marie et Pierre Curie, TSA 61 125,  
86 073 POITIERS Cedex 9

✂ -----

Règlement des repas de midi et, le cas échéant, des frais d'inscription :

NOM : ..... Prénom : .....

Académie : .....

Type d'inscription (rayer les mentions inutiles) :      PNF                  PAF                  autre

Montant dû : ..... €

**DATE LIMITE DE PAIEMENT AVANT LE VENDREDI 3 MAI**

✂ -----